

L'EMSA a pour mission première la prévention des ruptures de parcours d'accompagnement de la personne en situation de handicap.

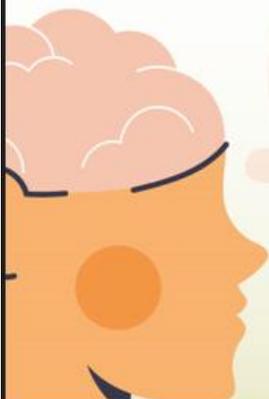
Elle s'adresse à des personnes de plus de 16 ans, en souffrance psychique, dont les troubles du comportement rendent difficile leur accompagnement en structure médico-sociale.

ELLE VISE :

Le maintien, sur leur lieu de vie et/ou d'accompagnement, des personnes en situation complexe accueillies en établissements médico-sociaux.

La limitation des hospitalisations inadéquates.

La mise en oeuvre d'un projet d'accompagnement personnalisé incluant une dimension « soins et santé psychique ».



La souffrance psychique non prise en compte impacte le projet de vie de la personne mais aussi son entourage : proches, pairs et équipes

L'EMSA A POUR MISSION :

D'évaluer, dans son contexte, la situation de la personne.

De soutenir et d'apporter les connaissances nécessaires en santé psychique aux équipes.

De proposer un plan d'actions et un accompagnement des professionnels à l'adaptation du projet de vie de la personne.

De faciliter les coopérations entre les acteurs du sanitaire et du médico-social.

D'accompagner le parcours du bénéficiaire sur l'ensemble des dispositifs associés.

LES MOYENS :

Entretiens cliniques, observations en situation, tests psychométriques, repérage des troubles somatiques...

Entretiens professionnels, groupe de travail, sensibilisations, apports méthodologiques...



LES PROFESSIONNELS DE TERRAIN DE L'EMSA

UNE INFIRMIÈRE

Identifie les besoins d'accompagnement en santé psychique et/ou somatique. Elle facilite l'accès aux dispositifs de soins et à l'accompagnement spécialisé.

UNE NEUROPSYCHOLOGUE

Détermine et réalise les évaluations psychométriques et fonctionnelles adaptées.

UNE PSYCHOLOGUE

Evalue et apporte une analyse clinique de la situation en prenant en compte le bénéficiaire, l'équipe pluridisciplinaire, l'entourage et les interactions globales.

UNE ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE

Aide à l'accompagnement et à un positionnement éducatif adapté au bénéficiaire et aux pratiques professionnelles.



L'EMSA est gérée par



ÉQUIPE MOBILE SANITAIRE D'APPUI
AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

Comment saisir l'EMSA ?

Sandra GUERIN
CADRE DE SANTÉ
cadredesante@associationlamitie.fr

Charlène ANDRINO
CHARGÉE DE MISSION
RAPT
andrinoc@mdph51.fr

Pas de notification MDPH



L'EMSA soutient les professionnels des
Etablissements et Services Médico-Sociaux
dans l'accompagnement des bénéficiaires.

L'EMSA inscrit ses actions dans un
dispositif intégré et coordonné avec
des services d'urgence, d'accueil
temporaire et de stabilisation*.

*ouverture ultérieure

33 rue Saint Symphorien
BP 2067
51173 REIMS Cedex

Retrouvez nous sur :
www.associationlamitie.fr

Sa zone d'intervention est le
département de la MARNE

